

le **Cem**aphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- L'Observatoire de la mobilité : un nouvel outil au service du développement durable
- En route vers une nouvelle mobilité avec la Centrale de Mobilité de la Basse-Meuse !

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Maxime JEAN, chargé de projets au Certu⁽¹⁾, France

Le département *Mobilité & Transports* du Certu travaille sur la connaissance de la mobilité, la planification, les enjeux et la maîtrise des déplacements. Sur le management de la mobilité, le Certu est le correspondant national de la plateforme Epomm⁽²⁾. Il est impliqué dans les projets européens Most, Tapestry et Emma.

L'actualité sur ce thème est brûlante avec la publication prochaine du *guide pour le conseil en mobilité*, destiné aux autorités publiques qui doivent d'après la loi encourager les employeurs et les gestionnaires de pôles générateurs de trafic – établissements d'enseignements, de soins, de loisirs, etc. – à mettre en œuvre une démarche de plan de déplacement afin de réduire l'utilisation individuelle de la voiture. Nous espérons ardemment que ce guide donnera un nouvel élan au développement du management de la mobilité en France.

Le CeMaphore nous est précieux pour connaître les avancées indéniables du management de la mobilité en Wallonie, et nous serons heureux d'accueillir ses lecteurs au printemps 2004 à Lyon, à l'occasion de la conférence européenne Ecomm⁽³⁾ !

Maxime JEAN

Tél. : 33 47 27 45 981

Courriel : epomm.certu@equipement.gouv.fr

Site : <http://www.certu.fr/transport>

(notamment pour les informations relatives à l'abonnement électronique gratuit au mensuel Transflash)

⁽¹⁾ Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

⁽²⁾ European platform on Mobility Management

⁽³⁾ 8^{ème} conférence européenne sur les mesures et les projets de gestion de la mobilité



L'Observatoire de la mobilité... un nouvel outil au service du développement durable



En vue de se doter d'un outil d'aide à la décision pour orienter et évaluer sa politique de mobilité, le Gouvernement wallon a décidé en juillet 2001 la création d'un Observatoire de la mobilité de la Région wallonne.

Cet observatoire comprend trois organes : **une cellule administrative** qui constitue l'organe opérationnel et est rattachée au Secrétariat général du MET, **un comité de coordination** qui se compose d'un représentant de chacune des administrations wallonnes concernées et **un conseil d'orientation** rassemblant des personnalités du monde universitaire, socio-économique et associatif, ainsi que des instances fédérales.

La mission de l'observatoire consiste à rassembler les informations relatives à la mobilité des biens et des personnes, aux besoins de déplacements et à leur évolution.

Des chiffres, encore des chiffres

Les statistiques, études, modèles en matière de mobilité ne manquent pas. Les instances régionales, fédérales, internationales, en produisent à foison. Notre ambition est de répertorier et de maîtriser les données disponibles de manière à pouvoir **caractériser la situation wallonne dans son contexte** et fournir rapidement les informations pertinentes aux personnes qui en ont besoin. Nos clients sont essentiellement le Gouvernement wallon et les Administrations wallonnes. Notre vocation n'est pas de diffuser des informations qui s'adressent à un large public, tâche dont le réseau des CeM et le CDDM s'acquittent par ailleurs très bien.

Diagnostic et tableaux de bord

Une de nos missions principales sera de **réaliser un diagnostic annuel** de la mobilité en Wallonie. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les équipes chargées d'élaborer des tableaux de bord dans les domaines, étroitement liés, de l'environnement et du développement territorial. Dans ce cadre, nous voudrions **mettre au point** également **quelques indicateurs** relatifs à la mobilité dans les grandes villes wallonnes, en synergie avec les conseillers en mobilité de ces villes.

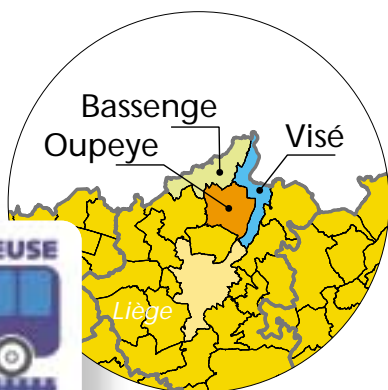
Analyse et prospective

Enfin, nous essaierons d'**améliorer les capacités de prévision des autorités régionales** sur l'évolution de la mobilité et ses impacts sur l'économie, la société et l'environnement, autrement dit, sur le développement durable. Ceci passe par **une meilleure compréhension du comportement des acteurs de la mobilité** : comportement des ménages en ce qui concerne les déplacements des personnes, comportement des entreprises et des secteurs de l'économie en relation avec les transports de marchandises. Ces tâches seront menées en concertation avec le Service d'Études et de Statistiques de la Région wallonne.

La mobilité se situe aujourd'hui au carrefour des préoccupations de nombreux services ou cellules, d'un âge vénérable ou de création récente, sans qu'il soit possible de tracer des frontières très nettes entre les activités des uns et des autres. C'est dire que nous n'allons pas travailler en vase clos, mais que nous serons amenés à **multiplier les contacts et les collaborations** pour atteindre nos objectifs et contribuer à ceux de nos interlocuteurs.

Bernadette JORET
MET – Observatoire wallon de la mobilité
Boulevard du Nord, 8, B5000 Namur
Tél.: 081 71 97 60, Fax 081 71 97 66
Courriel : bjoret@met.wallonie.be

En route vers une nouvelle mobilité avec la Centrale de Mobilité de la Basse-Meuse !



Afin de répondre à certaines demandes non satisfaites en matière de transport et de s'inscrire dans la mobilité durable, **les communes de Bassenge, Oupeye et Visé se sont associées**, parallèlement à l'élaboration de leur PCM, **pour créer la Centrale de Mobilité de la Basse-Meuse**, et cela, grâce au soutien des Ministres Ch. Michel (subside "Proagec") et J. Daras (subside complémentaire pour la coordination) : soit un budget total de 125 000 €. Les TEC et la SNCB sont impliqués : ils participent au comité de suivi du projet.

La centrale de mobilité vise à atteindre quatre objectifs.

Objectif 1. Apporter toute l'information utile en matière de mobilité : bus, trains, pistes cyclables, chemins piétons. En effet, faciliter l'accès à l'information est de nature à privilégier l'utilisation de transports plus "durables".

Objectif 2. Développer le covoiturage. Des écoles ont été contactées dès juin 2002 afin de leur exposer notre projet et d'obtenir leur collaboration. Les écoles sont favorables car elles y voient une chance de réduire les encombrements près des entrées des établissements et ainsi d'améliorer la sécurité des élèves. Des documents d'information ont été distribués à chaque élève, puis au début de l'année scolaire, les objectifs de la Centrale ont été présentés au cours de différentes réunions de parents. Des actions plus concrètes, telle la distribution de formulaires d'enquête permettant du même coup l'inscription au covoiturage, vont

être effectuées maintenant que nous sommes prêts avec le logiciel *smartpool* de Taxistop. Ce logiciel sera aussi installé dans les administrations communales, les entreprises et les hôpitaux. Simple d'utilisation, il permet la rencontre de l'offre et de la demande de transport des pendulaires. Chacun peut s'y inscrire gratuitement par téléphone auprès de la centrale, ou directement sur Internet (www.taxistop.be/basse-meuse). Des démarches spécifiques vers les entreprises de la région vont encore être engagées.

Objectif 3. Faire circuler un minibus dans les trois communes. Cette action est programmée pour le début 2003 et permettra de mieux relier les villages et d'établir des liaisons vers les commerces et l'administration. Elle résulte de l'application du PCM.

Objectif 4. Développer le service aux PMR grâce à la collaboration avec le CPAS d'Oupeye qui est déjà équipé d'un véhicule adéquat. En effet, actuellement, le bus "105" ne dessert ni Visé, ni Bassenge.

Pour répondre à l'ensemble des objectifs, un opérateur est accessible les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 à 16 h au 078 15 46 00. En dehors de ces heures, des messages peuvent être enregistrés.

Ainsi chacun accédera à un autre transport pour une mobilité plus durable.

Sabine BROERS-FRAIPONT, Coordinatrice
Centrale de Mobilité de la Basse-Meuse
Tél. : 04 240 43 82, Fax : 04 240 03 99
Courriel : centraledemobilite@teledisnet.be

(1) PROAGEC ou "Programme d'amélioration de la gestion communale" est un programme de la Région wallonne qui apporte une aide financière à la mise en œuvre de projets innovants dans les administrations communales.



Des zones 30 aux abords des écoles : Erratum

Monsieur Francis Meunier, Inspecteur adjoint et CeM du Ministère des Communications et de l'Infrastructure nous signale que le panneau de signalisation repris sur la photo illustrant l'article dans le Cemaphore 16 n'est pas réglementaire. En effet, les deux signaux : A23 et F4A doivent être associés sur un même poteau mais ne peuvent figurer sur un même panneau.

Merci de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Giratoires en ville, mode d'emploi, Certu, 2000

L'objet de cette publication est de rappeler les avantages et les contraintes qu'un giratoire peut présenter en terme de circulation, de sécurité et d'insertion urbaine. De plus, une liste de critères devant présider au choix de ce type de carrefour est également présentée. Un ouvrage de référence pour tout concepteur d'aménagements urbains ...

Bilan des PDU de 1996 à 2001 : de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, Certu, 2002

Cet ouvrage fait le point sur le contenu d'une quarantaine de PDU (Plan de déplacements urbains) approuvés en juin 2001 : quelles actions principales ont été menées (tant au niveau de la voiture que des transports publics, du vélo, des piétons, des PMR, ...), quels outils de suivi sont mis en œuvre ? Bien que traitant d'une problématique française et rencontrant en priorité les intérêts des grandes agglomérations, cette publication offre un regard intéressant sur une réalité pas très éloignée de nos préoccupations wallonnes.

Delphine Rossomme – Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél : 081 77 31 25
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

BILLET D'HUMOUR

VUE – L'agent au contrevenant : "... Quoi ?
Comment ça quel panneau !"

Visitez l'agenda du site internet du réseau des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

Le réseau des CeM a mis au point une procédure de participation aux frais d'inscription pour les CeM communaux qui souhaitent assister à des séminaires, à des colloques ou à des formations. Pour plus de renseignements, contacter la gestionnaire du réseau.



mobilité en wallonie
direction générale des transports

L'AGENDA

Du réseau

- Le 18 juin 2003, Rencontre annuelle des CeM et remise des certificats aux nouveaux CeM. Notez cette date dans votre agenda !

L'AGENDA

Hors réseau

- Du 18 au 19 mars 2003, "Introduire le changement pour les mobilités alternatives à la voiture", Paris (France)
Du 26 au 28 mars 2003, "Comment concevoir des aménagements cyclables", Paris (France)
Le 13 mai 2003, "Pour un espace public en faveur du piéton : aménagement, déplacement, intermodalité", Paris (France)
Du 24 au 26 juin 2003, "Les pôles d'échange", Paris (France)
Infos : École nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F75343 Paris cedex 07
Tél. : 00 33 1 44 58 27 13, Fax : 00 33 1 44 58 28 30
Courriel : rose@enpc.fr
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 24 au 26 février 2003, "Les premières journées du Nomadeur – La mobilité urbaine demain : situation, médias et services", organisées par la RATP, Paris (France).
Infos : <http://www.key3studios.com/ratp/lenomadeur/>
- Du 21 au 23 mai 2003, ECOMM 2003, 7^{ème} conférence européenne sur la gestion de la mobilité, Karlstad (Suède).
Infos : Jos Zuallaert et Evelyne Sauvage, Langzaam Verkeer
Tél. : 016 23 94 65
Courriel : ecomm@langzaamverkeer.be
Site : <http://www.epomm.org>
- Du 19 au 20 juin 2003, 1^{er} Colloque international "Environnement et Transport", Institut de Recherches sur les Transports et leur Sécurité (INRETS), Avignon (France)
Infos : INRETS
Tél. : 00 33 4 72 14 23 00
Fax : 00 33 4 72 37 68 37
Courriel : mereaud@inrets.fr
Site : <http://www.inrets.fr/services/manif/participations.html>
- Du 23 au 26 septembre 2003, congrès "Velo-City 2003", Paris (France).
Infos : Isabelle Lesens
Courriel : velocity2003@mairie-paris.fr
Site : <http://www.velo-city2003.com>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, transmettez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

N'hésitez pas à nous transmettre des photos ou des anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du Cemaphore.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou par courriel à Véronique André, gestionnaire du réseau
c/o D.311 – Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22
Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

